

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Pluies du 24 au 30 juin

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	0	9
Côte d'Or	8	28
Yonne	5	28
Nièvre	3	10
Franche-Comté	0	0.2

Les températures sont restées élevées sur cette période, en particulier depuis la fin de semaine. Quelques averses orageuses ont apporté localement des cumuls de pluie significatifs (notamment en Côte de Nuits et dans l'Yonne). Ce mois de juin se termine avec une température moyenne bien supérieure aux normales saisonnières.

Prévisions du 1er au 8 juillet

<p>MARDI 01</p>  <p>21° / 38°</p> <p>▲ 15 km/h</p>	<p>MERCREDI 02</p>  <p>20° / 39°</p> <p>▼ 15 km/h</p>	<p>JEUDI 03</p>  <p>21° / 36°</p> <p>▼ 15 km/h</p>	<p> VENDREDI 04</p>  <p>20° / 33°</p> <p>▼ 10 km/h</p>	<p>SAMEDI 05</p>  <p>20° / 33°</p> <p>▲ 10 km/h</p>	<p>DIMANCHE 06</p>  <p>18° / 27°</p> <p>► 10 km/h</p> <p>40 km/h</p>	<p>LUNDI 07</p>  <p>16° / 25°</p> <p>► 20 km/h</p> <p>45 km/h</p>
---	--	---	---	--	---	--

(source meteofrance, ville de Chalon sur Saône, <https://meteofrance.com>)

Les prévisions indiquent le maintien d'un temps chaud sur la majeure partie de la semaine, en raison d'un dôme de chaleur couvrant l'ensemble du territoire. Une légère baisse des températures est attendue en fin de semaine, avec des précipitations possibles à partir de dimanche.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VÉGÉTATIFS

Sous l'effet des fortes températures et de réserves hydriques encore suffisantes, le développement des grappes se poursuit rapidement. La fermeture de la grappe est désormais effective dans la grande majorité des parcelles.

La campagne 2025 tend à prendre encore un peu d'avance sur la moyenne des dix dernières années. La comparaison avec des millésimes très précoces comme 2020 ou 2018 se confirme à ce stade.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Début fermeture	Fermeture
Côte d'Or	Début fermeture	Fermeture
Yonne	Début fermeture	Fermeture
Nièvre	Début fermeture	Fermeture
Franche-Comté	Grains de pois	Fermeture

ACCIDENT CLIMATIQUE

Des dégâts de grêle ont été observés localement en Côte de Nuits, à la suite des orages du mercredi 25/06. Ces dommages restent toutefois limités.

D'autre part, sous l'effet des fortes températures et des indices UV très élevés de ces derniers jours, quelques cas d'échaudage ont été ponctuellement relevés.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

MILDIOU

Situation :

227 parcelles traitées ont été observées pour le mildiou lors de cette tournée du 30 juin.

Dans l'ensemble, la situation est restée stable sur cette dernière semaine.

Sur les vignobles peu concernés jusqu'à présent par la maladie (Nièvre, Yonne et Jura), la situation reste saine.

Sur le Mâconnais, où les précipitations ont été très limitées sur les 15 derniers jours, les symptômes n'ont pas évolué depuis la semaine dernière.

Seul le vignoble de Côte d'Or, notamment autour de Pernand-Vergelesses (Côte de Beaune), est concerné par une progression des symptômes - sur feuilles - avec une sortie de taches récentes, et ponctuellement sur grappes.

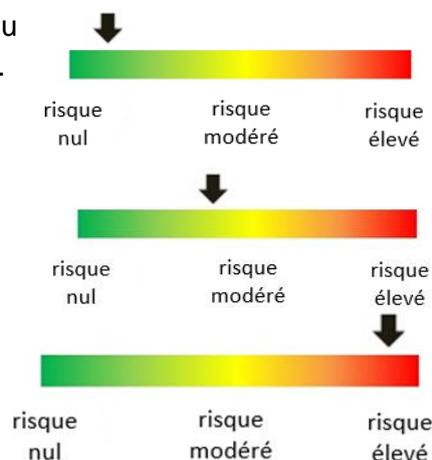
Cette évolution est cependant différente selon les parcelles, et très dépendante des protections en place lors des pluies.

Sur les secteurs concernés par des pluies significatives en milieu de semaine dernière (25/06) une évolution sur feuilles est encore possible dans les prochains jours, et sur grappes (symptômes de Rot brun) d'ici la fin semaine.

Analyse de Risque :

Les risques n'évoluent pas, et restent différenciés selon les secteurs :

- Risque global plutôt faible pour les secteurs avec peu ou pas de symptômes présents (Yonne et la Nièvre).
- Risque modéré sur la Côte d'Or, la Côte Chalonnaise et le Jura, plus particulièrement sur les secteurs les plus arrosés - où les symptômes sont plus fréquents.
- Risque élevé dans les situations avec des symptômes fréquents, notamment dans le sud du 71.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Les conditions météorologiques annoncées, combinées à l'avancement du stade de fermeture dans de nombreuses situations, limitent le risque de contamination pour la semaine à venir.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (**épamprage**) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

OÏDIUM

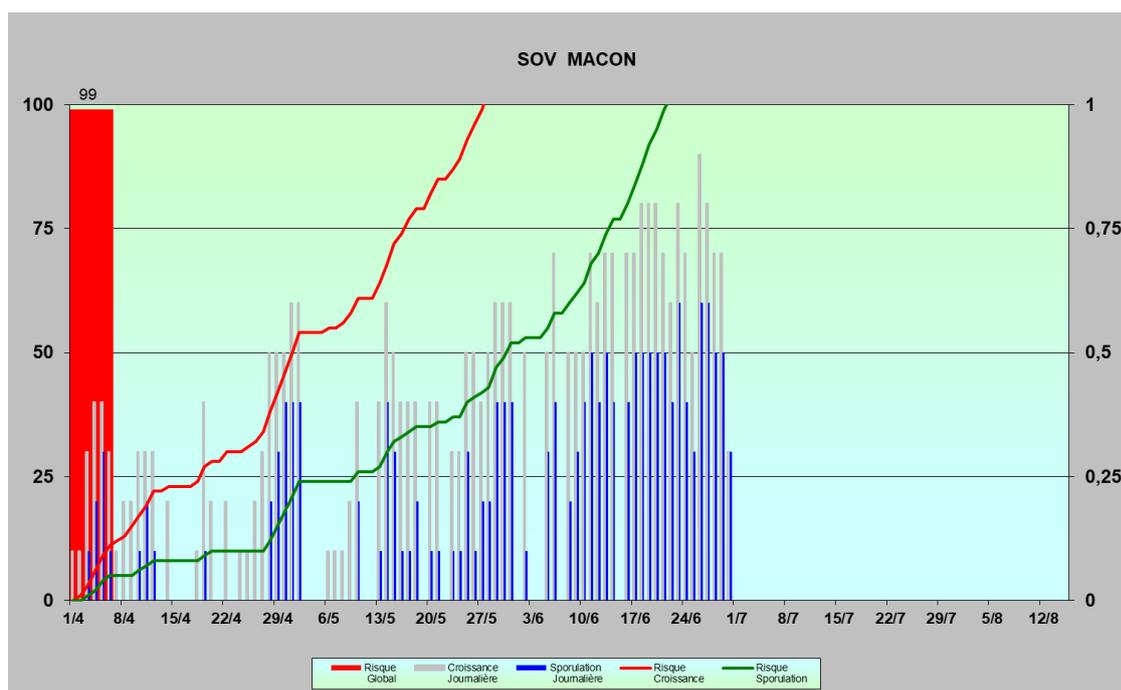
Situation :

227 parcelles traitées ont été observées sur le réseau cette semaine.

Les symptômes d'oïdium restent rares, y compris hors réseau. Sur les parcelles témoins, une légère évolution est observée, mais les fréquences d'attaque sur grappes restent faibles.

En parcelles traitées, la présence d'oïdium sur grappes n'est détectée que dans à peine 6% des parcelles observées.

Les conditions actuelles, plutôt sèches et chaudes, apparaissent cependant favorables au développement de la maladie d'après le du modèle SOV (voir données ci-dessous).

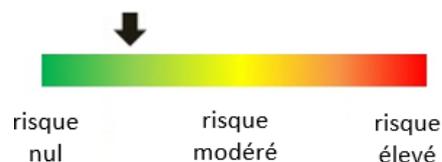


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Graphique 1 : Données du modèle SOV pour les sites de Mâcon.

Analyse de risque :

Le risque demeure **faible**, en raison d'un bon état sanitaire général et de la fermeture de la grappe, qui réduit fortement les risques de nouvelles contaminations.



Cependant, des symptômes peuvent encore s'extérioriser sur les prochaines semaines et évoluer tardivement.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BLACK-ROT

Des symptômes sur grappes sont toujours ponctuellement visibles sur les secteurs sensibles du sud Saône et Loire, mais leur fréquence reste modérée (moins de 10 % de grappes touchées).

Une évolution reste possible sur les prochaines semaines, notamment sur les secteurs soumis aux fortes précipitations sur la première moitié du mois de juin.

Analyse de risque :

Les parcelles restent dans une période de forte sensibilité jusqu'au **début de la véraison**. De nouvelles contaminations sont toujours possibles, sur les secteurs sensibles, en cas de précipitations importantes.

VERS DE LA GRAPPE

Les vols de seconde génération se poursuivent pour les deux espèces (Cochylis et Eudémis). Ils restent très limités dans la plupart des secteurs, avec des piégeages relativement faibles sur la plupart des sites, à l'exception d'une parcelle dans les Hautes Côtes de Beaune (67 Cochylis capturés).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

FLAVESCENCE DORÉE

Quels que soient les secteurs, l'ensemble des traitements sur larves ont dû être réalisés dans les périmètres de lutte obligatoire.

Les tout premiers adultes ont été observés en fin de semaine dernière. Sur les zones concernées par une lutte visant les adultes (en viticulture conventionnelle seulement sur les secteurs en protection 24-28 jours renforcée) et les vignes mères de greffons, la plage d'intervention sera précisée par un Message Réglementaire à venir, mais devrait se situer **vers la mi-juillet**.

Toutes les précisions sur ces interventions sont disponibles via les liens suivants :

- [Arrêté préfectoral](#)
- [Message réglementaire](#)

Concernant les zonages, vous pouvez consulter la cartographie via [ce lien](#), il suffira alors de zoomer sur la zone qui vous intéresse.

Par ailleurs, pour rappel, la protection en pépinières viticoles doit être assurée continuellement entre le 15 mai et le 15 octobre (article 16).

L'arrêté ministériel est consultable en ligne :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043467507/>

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Prochain BSV : mardi 08 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*